

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Du 21 janvier 2021

19h

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un janvier à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 15 janvier 2021, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Remy Fructus, Jonathan Gardet, Floriane Larue, Noël Mercier, Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet, Martial Labrosse, Marie-Isabelle Diaz et Jennifer Lebretton

Secrétaire de séance : GARDET Jonathan

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2020 :

Le compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2020 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Rajout d'un point à l'ordre du jour : Rectificatif des tarifs communaux 2021

Approbation de l'ordre du Jour :

Ordre du Jour

- Travaux des sous-bassement de l'Eglise : validation de devis
- Rachat du fonds du café de la Poste
- SYDESL : Projet éclairage Public et enfouissement des réseaux de télécommunication
- Point sur le marché de producteurs
- Mise en place d'une incitation à l'installation des assistantes maternelles
- Projet de renouvellement du contrat de travail de Stéphanie Berger
- Délibération pour facturation de travaux effectués par la commune pour le compte de particulier
- Rectificatif des tarifs communaux 2021
- Comptes rendus divers
- Questions diverses

1. Travaux des sous-bassement de l'église : validation de devis

René Auclerc présente les 3 devis pour la réfection de sous bassement intérieur dans l'église.

- Après délibération, le Conseil municipal **DECIDE** de retenir le devis de l'Ets Joasson Ballot pour un montant de 1 237.00€ HT soit 1 484.40€ TTC

1. Rachat du fonds du café de la Poste

Le maire propose au conseil de se positionner pour la reprise par la commune du fonds du café de la Poste. Une proposition en date du 22/11/2020 a été faite pour 35 000€.

Il informe les conseillers qu'il a rencontré avec d'autres élus, le maire de Tancon et la Chambre du Commerce et de l'industrie afin d'avoir des renseignements sur les modalités de location-gérance et d'autres explications.

- Après délibération, pour 11 Oui et 4 Abstentions, le Conseil Municipal **ACCEPTE** la proposition de rachat du fonds de commerce du Café de la Poste pour un montant de 35 000€

1. SYDESL : Projet éclairage public et enfouissement des réseaux de télécommunication

M. le maire, informe les conseillers que nous avons reçu le devis du Sydesl pour le projet d'éclairage public au carrefour « Route de Montbernier/Chemin de la Bourgogne/ Chemin du gymnase ». Travaux qui consistent au déplacement du coffret, enfouissement des lignes et remplacement et ajout de poteaux éclairage public.

Le coût total des travaux s'élève à 23 236.15€ HT et une prise en charge par le Sydesl de 17 055€ soit une contribution estimative restant à la charge de la commune de 6 181.15€.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de valider le projet technique, le plan de financement et le montant de la contribution communale.

En même temps que ses travaux il est prévu l'enfouissement des réseaux de télécommunication à cet endroit. Le coût des travaux est estimé à 17 811€ TTC.

Une aide financière de 50% du coût réel de la dépense peut être accordée par le comité syndical du SYDESL et nous pourrions y avoir droit.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de valider le projet d'enfouissement des réseaux de télécommunication pour un montant de 17 811€ TTC.

1. Point sur le marché de producteurs

M. le maire, informe les conseillers que la commission « marché » a décidé d'ouvrir un marché de producteurs le premier vendredi de chaque mois de 16h à 20h à partir du 2 avril 2021.

M. le maire fait un point sur les producteurs qui ont déjà accepté d'être présents et ceux qui sont en cours de sollicitation.

M. le maire fait aussi un point sur l'organisation et notamment sur le travail des agents les vendredis concernés.

2. Mise en place d'une incitation à l'installation des assistantes maternelles

M. le maire expose la problématique du manque d'assistantes maternelles sur la commune, seulement 2 en activité à ce jour.

M. le maire relate son entretien téléphonique avec le RAM de Chauffailles et la possibilité pour la commune de mettre en place une incitation financière à l'installation.

- Le Conseil municipal décide d'accompagner et d'aider les personnes intéressées pour s'installer dans cette profession. Des renseignements seront donnés en mairie et l'information sera diffusée sur l'application « PanneauPocket »

1. Projet de renouvellement du contrat de travail de Stéphanie Berger

M. le maire évoque la reconduction du contrat de Mme Berger pour la rentrée de septembre 2021, dans la perspective de préparer la rentrée scolaire.

- Le Conseil est favorable à la reconduction de ce contrat mais demande un temps de réflexion et souhaite avoir la répartition des classes pour la rentrée prochaine.

1. Délibération pour facturation de travaux effectués par la commune pour le compte de particulier

Le Maire informe le conseil que des travaux de busage de fossés ont été faits chez des particuliers par nos employés communaux (après la demande d'administrés).

Il y a lieu de prendre une délibération pour ce faire rembourser ses travaux.

- Le Conseil Municipal **DECIDE** de facturer aux particuliers la fourniture (Tuyaux, Béton) et les heures de location de mini-pelle selon les tarifs réels payés par la commune.

1. Rectificatif des tarifs communaux pour 2021

Suite à la lettre du contrôle de légalité de la Préfecture du 11 janvier dernier il y a lieu de rectifier les tarifs communaux pour 2021 pour la taxe d'assainissement et la taxe de raccordement au tout à l'égout. Pour rappel les montants n'ont pas été modifiés

- Taxe d'assainissement : *Partie Fixe : 50€*
Partie Proportionnelle dès le 1^{er} mètre cube : 0.65€
 - Participation au financement de l'assainissement collectif : 3 000€
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **ACCEPTÉ** ses rectificatifs et **PRÉCISE** que cette nouvelle délibération annule et remplace la délibération n° 061/2020 du 26 novembre 2020.

1. Comptes rendus divers

- Noël Mercier présente un compte rendu de la commission environnement et développement durable de la communauté de communes.
- Ghislain Butin présente les objectifs de la commission déchets de la communauté de communes.
- Franck Bouchacourt fait un point sur la réunion de la commission communication de la communauté de communes.

1. Questions diverses

- Le bulletin municipal est achevé, il sera distribué mi-février. En attendant il peut être consultable via le lien sur l'application « PanneauPocket »
- Rémy Fructus informe le conseil qu'une solution a été trouvée concernant l'eau qui stagne vers le pont « Route de la Roche ». Un contact avec le propriétaire du terrain a été faite.
- Dates à retenir :
 - Commission bâtiments : le jeudi 28 janvier à 18h,
 - Commission Marché : mardi 16 février à 18h
 - Réunion maire et adjoints : mardi 16 février à 19h,
 - Commission Communication avec Campagnol : le mercredi 17 février à 16h,
 - Prochain conseil :
 - jeudi 11 mars à 19h (à 18h visite du local technique)
 - jeudi 15 avril à 19h (budget) (à 18h visite des écoles)

La séance est levée à 21h30.